1588 3e Cart 17 12

COPPIE

D'VNE LETTRE ESCRITE AV ROY, ET EXTRAICT D'VNE autre aux Princes & Seigneurs François, le 17. iour de May dernier,

Li 18670

Par Monseigneur le Duc de Guise, Pair & grand Maistre de France.

1588

A PARIS,
Chez Didier Millot, demeurant en la ruë de la petite Bretonnerie, prez la porte Sainct Iaques.
AVEC PERMISSION.

THE NEWBERRY
LIBRARY

Case
F
39
.326
1588 gue

47-2035

COPPIE DE LA LETTRE ESCRITE AV ROY, PAR *Monseigneur le Duc de Guise, le xvij. de May, dernier.*

SIRE,

IE suis si mal-heureux que ceux qui de long temps par beaucoup d'artifices ont taſché de m'eſlõgner de voſtre preſence & de vos bonnes graces, ont eu tant de pouuoir de rendre inutiles tous les bons deſſeins que i'ay fait de m'en approcher, & par mes ſeruices me rendre agreable à voſtre Majeſté. Ce que i'ay ces iours paſſez plus eſprouué que iamais, à mon

tref-grand regret: Car eſtant laſſé de tant de faux bruits & calomnies dont on vſoit pour entretenir touſiours voſtre Majeſté en deffiance de moy, I'ay voulu auec le hazard dont l'on me menaçoit, iuſtifier ma vie, ayant prins reſolutiõ de la venir trouuer en ſi petite compagnie, & auec tant de confiance & franchiſe que i'eſperois par ce moyen luy faire veoir, & à chacun, que i'eſtois fort eſlongné de ce dõt mes malueuillans taſchoyent, auec tant d'artifices, de me rendre ſuſpect. Mais les ennemis du repos public, & les miens, ne pouuans ſouffrir ma preſence aupres de vous, eſtimans que dans peu de iours elle deſcouuriroit les impoſtures, dont l'on vſoit pour me rẽdre odieux, & peu à peu me donneroit place en vos bonnes graces, Ont mieux aymé par leurs conſeils pernicieux remettre toutes choſes en confuſion, & voſtre eſtat, & voſtre ville de Paris en hazard, que d'endurer que ie fuſſe aupres de vous. Leur mauuaiſe volonté ſ'eſt manifeſtement recongnue en la reſolution, Que ſans le ſceu de la Royne, voſtre mere, & contre l'aduis de vos plus ſages conſeilliers, ils ont fait preuue à voſtre Majeſté de mettre par

vne voye inusitee, & en vn temps plein de soupçon & partialités, des forces en vostre ville de Paris, pour occuper les places publiques d'icelles. Et la voix commune publie qu'ils esperoyent, apres s'estre rendus maistres, pouuoir encores vous induire à beaucoup de choses, toutes alienes de vostre bon naturel; & que i'ayme mieux passer soubs silẽce. L'effroy de celà, SIRE, a contraint vos bons & fidelles subjets de s'armer; pour la iuste crainte qu'ils ont, en ce que par ceste voye on ne vouluſt executer ce dont on les menaçoit long temps au parauant. Dieu par sa saincte grace a contenu les choses en meilleurs termes qu'on ne les pouuoit esperer, & a comme miraculeusement conserué vostre ville d'vn tres-perilleux hazard : & le commencement, la suitte & l'euenement de cét affaire a tellement iustifié mes intentions, que i'estime que vostre majesté, & tout le monde, congnoit assez clairement par là combiens mes deportemens sont eslongnez des desseins dont mes calõniateurs m'ont voulu rendre coulpable. La forme de laquelle ie me suis volontairement ietté en vostre puissance monstre la confiance que

i'ay prins de voſtre bonté, & de la ſincerité de ma cõſciẽce. L'eſtat auquel on me trouua lors que i'euz les premiers aduis de ceſte entreprinſe, & dequoy vous peuuent teſmoigner pluſieurs de vos ſeruiteurs, fait aſſez congnoiſtre que ie n'auois ny doubte d'eſtre offencé, ny volonté dentreprẽdre; eſtant plus ſeul & deſarmé en ma maiſon, que ne peut & doit eſtre vn de ma qualité. Le reſpect dont i'ay vſé, me contenant dãs les ſimples bornes d'vne iuſte deffence, vous teſmoignent aſſez que nulle occaſion ne me peut faire decheoir du debuoir d'vn treſ-humble ſubject. La peine que i'ay prinſe pour contenir le peuple & empeſcher qu'il ne vint aux effects, qu'ameinent le plus ſouuent tels accidents, me deſcharge des calomnies que l'on m'a cy deuant impoſees; Que ie ſoulois troubler voſtre ville de Paris. Le ſoucy que i'ay prins de conſeruer ceux meſmes que ie n'ignorois point de m'auoir fait de mauuais offices enuers vous, à la ſuſcitation de mes ennemis, Fait veoir à chacun clairement que ie n'ay iamais eu intention d'attempter aucune choſe cõtre vos ſeruiteurs & officiers, comme l'on m'a faucement accuſé. La fa-

çon dont ie me ſuis comporté & enuers vos Suiſſes & enuers leurs Capitaines & ſoldats de vos gardes, aſſeure aſſez que ie n'ay iamais rien tant craint, que de vous deſplaire. Si voſtre majeſté a ſceu toutes ces particuliaritez, comme i'eſtime que pluſieurs de vos bons ſeruiteurs aymans le repos public, qui en ſont teſmoins, ne les luy auront pas celees, Ie tiens pour aſſeuré qu'elle demeure par là eſclarcie que ie n'ay iamais eu la moindre des mauuaiſes intentions dont mes ennemis, par faux bruits, m'ont voulu rendre odieux : Et i'eſpere, SIRE, que la fin en dõnera encores plus aſſeuré teſmoignage, ayant receu vn des plus grands deſplaiſirs qui me pouuoyent aduenir, quand i'entendis que voſtre Majeſté auoit prins reſolution de ſ'en aller; d'autant que le ſubit partement m'oſta le moyen de pouuoir (comme i'auois enuie) r'accommoder toutes choſes à voſtre contentement : Et à celà ie les voyois diſpoſees, lors que la Royne, voſtre mere, me feit cét honneur de venir ceans; dequoy ie luy ay donné tels teſmoignages que i'eſtime qu'elle les peut tenir certains. Puis que ie ne peuz lors, SIRE, ie continue-

ray c'eſte meſme volonté, & eſpere me comporter en ſorte que voſtre Majeſté me iugera tresfidelle ſubiect & ſeruiteur vtile, qui ne deſire rien tant, que en bien faiſant, & pourchaſſant le biẽ de voſtre Royaume acquerir l'heur de ſes bonnes graces, leſquelles ie ne ceſſeray iamais de rechercher, iuſques à ce que Dieu m'en ait preſenté le moyen, lequel ie prie, SIRE, donner à voſtre Majeſté &c. De Paris ce 17. May, 1588.

EXTRAICT D'AVTRE LETtres escrites par ledit Seigneur Duc de Guyse.

NOus auions assez de peine à remparer contre les artifices que l'on nous dressoit tous les iours, pour cercher couleur de ne passer en Guyenne contre les Heretiques; Nous allions rendre le Roy content de ses garnisons de Picardie: Et bien que ce Regiment n'eust prins le contre-pied que pour raffraichir de vieilles inimitiez, & cercher nouuelles contradictions; Si est ce que nous auons forcé nos amis à endurer vn inutile mois les forces d'Espernõ sur leurs testes, Quand de nouueau, pour plus grãd empeschement, le mesme Espernon est allé cercher noise en Normandie, & l'y eust trouuee bien rude, si pour le desir de veoir faire la guerre aux Heretiques, nous n'eussions encores mesnagé ces affaires, & procuré que nos amis se continsent, sans luy donner aucun trouble ou empeschement. Mais pour plus nous embarasser, & par

toutes garnisons superflues,& ces voyages perdus,& pour rompre du tout le cours de la guerre, & la diuertir contre nous, l'on nous dressa vne partie à l'honneur, faisant courir des bruits, pour nous faire craindre plus que les mesmes heretiques : sur ce que nous aymions vn massacre dans Paris: tantost de vouloir prendre le Roy: tantost de saccager la ville pour en tirer de l'argẽt, & faire la la guerre à qui bon nous sembleroit; Et telles autres impressions, que l'on donnoit à sa Maiesté, les plus coulourees que faire se pouuoit, pour les rendre tant plus receuables. Ce a esté le dernier artifice qui nous a plus apporté de desespoir, voyant que le Roy taschoit plus de pourueoir à ces deffiances, que à continuer la guerre contre les heretiques, & que nous estions si mal-heureux d'estre tenus de quelques vns en tel estime; iusques là que sa Saincteté mesme en ait prins subiect de nous porter par vn sien bref à la fidelité enuers le Roy, nostre Souuerain. Ce desespoir, dis-ie, de derniere impression me tenoit fort saisi, lors que i'entendis que tout ouuertement sa Maiesté renforçoit ses gardes, iusques à quatre enseignes Frã-

çoiſes, & trois de Suiſſes: de ſorte que pour ne demeurer vne ſeule heure ſoupçonné d'actes ſi vilains, ie me rendis douze heures apres dans Paris, accompagné de huict Gentils-hommes, & au milieu de toutes les gardes mentionnees cy deſſus. Ie vins baiſer les mains à ſa Maieſté, ne portant autre ſaufconduit que mes ſeruices, en la confiance que doit auoir vn bon ſubiect en ſon Roy. Ceſte franchiſe, ſincerité & cœur ouuert, me deuoit apporter, ſe me ſemble vne claire iuſtification de tous les faux bruits paſſez: Et à la verité il n'y eut homme de bien qui n'en ſentiſt ioye en ſon cœur; comme chacun le perceut aſſez euidemment, le lendemain. Touſiours aſſeuré en ma conſcience ie fus tout le iour aupres du Roy, enfermé tantoſt en ſon cabinet, tantoſt dans les Thuilleries; traictant du voyage de Guyenne, & de ceſte guerre que i'affectiõnois tant. Pendãt ces iours (comme il eſt à preſumer) le Roy ſinformoit de tous coſtez ſi i'eſtois pourſuiuy de plus grande trouppe que celle qu'on auoit veu à mon arriuee. Et apres auoir congneu (cõme la verité eſtoit) que i'eſtois ainſi ſeul, & ſans vn ſeul homme

de guerre à quarante lieues de moy, Voicy le lendemain matin, douzieſme May, entrerent, auſſi toſt que le iour, douze enſeignes de Suiſſes, & huict enſeignes de gents de pied François, outre les quatre de la garde, par la porte ſainct Honoré; le Roy, & tous ceux de ſa cour à cheual pour les receuoir. Le Maiſtre du camp du regimẽt des gardes, & les Colonnels de Suiſſes ont commandement de ſaller ſaiſir de toutes les places de Paris: Et pour n'eſtre empeſchez, les habitans d'vn bout de la ville furẽt departis tout à l'oppoſite de leurs quartiers, afin de les tenir en volonté de ſe rompre d'eux meſmes, pour le ſoucy & l'eſlongnemẽt de leurs femmes & enfans, en tel accident. Durant que celà ſe diſpoſoit, ainſi que ie dormois en mon logis, ſi peu accompagné que mon train n'eſtoit pas encores arriué de Soiſſons; comme Dieu voulut, au temps qu'on ſeparoit des forces, en tant de lieux, i'euz loiſir d'en eſtre aduerti. Quelques Gentils-hõmes de mes amis, eſtans à Paris pour leurs affaires, me vindrent trouuer; & ſur tout Dieu excita miraculeuſement tout le peuple à courir vnanimẽt aux armes, & ſans

conferer ensemble, asseurez de ma presence & de quelque ordre que ie mis soudain parmy eux, d'eux mesmes s'allerent accommoder & bariccader de tous costez, à dix pas desdites forces estrangeres, & d'vne si grande promptitude & vehemence, que en moins de deux heures ils feirent entẽdre ausdites trouppes qu'elles eussent à se retirer à l'instãt hors de la ville & fauxbourgs. Et sur ce, en contestant, vn Suisse en quelque quartier blessa vn habitant de la ville. Les autres habitans chargerent les Suisses qui se trouuerẽt là, en tuerẽt douze ou quinze, en blesserent vingt ou vingt & cinq, & desarmerent les autres. D'autre costé quelque cõpagnie des gardes du Roy fut aussi desarmee & renuersee dans les maisons, où ils furent cõtraicts, auec leurs Capitaines, de s'enfermer. Celà fut cause que ie marchay par la ville, & d'abordee deliuray neuf cens Suisses prisonniers, & plusieurs soldats des gardes, que ie feis reconduire seurement iusques au Louure. Ceste iournee, toute reluisante de l'infaillible protection de Dieu, estant acheuee, I'allay par toutes les rues, iusques à deux heures apres minuict, priant, suppliant,

menaçant le peuple; si bien que par la grace de Dieu il ne s'en ensuiuit aucun meurtre, massacre, pillerie, ny perte d'vn denier, ny d'vne goutte de sang, outre & pardessus ce que vous auez entendu; encores que le peuple feust extremement enuenimé, pour auoir sceu (disoyent-ils) qu'il y auoit eu vingt potences prestes, auecques quelques eschafaux; & auoir veu les executeurs de Iustice pour faire mourir cent ou six vingts personnes qu'ils nommoyent, & que i'ayme mieux vous laisser deuiner qu'escrire. Ie ne vous puis celer combien de contentemẽt m'apporta ceste grace immense de Dieu; Premierement pour voir si clairement mon honneur desgagé de ces soupçons de sac & massacre qu'on auoit essayé de persuader à tant de gens de bien: Car pour auoir peu tout celà, & l'auoir si heureusement empesché; ie rẽdois muets tous mes ennemis. Secondement auoir donné preuue de mon zele au seruice & à l'honneur de mon Roy; iusques à faire rendre les mesmes armes qu'on auoit portees contre moy, & leurs feuz, & leurs tabourins; reconduire les prisonniers; renuoyer les drappeaux; desgaiger les assie-

gez, & ne perdre le reſpect, où les plus cõſtãs l'euſſent peu perdre. Ce m'eſtoit vne extreme ſatisfactiõ; & en fin auoir eſchapé, & pour la vie, & pour l'hõneur, & pour tant de gents de bien, mes amis, vn ſi funebre accident. Ie ne puis, eſtant homme, que ie n'en aye eu quelque agreable reſſẽtiment, & ne me reſtoit au comble de mon heur, ſinon qu'il pleuſt au Roy demeurer, vn peu plus longuement, ſpectatateur de mon reſpect & obeiſſance filiale en ſon endroit, à laquelle ie receuray mes ennemis pour iuges, que ie ne me ſuis oublié de choſe quelconque. Mais eux voyans qu'ils demeuroyent par là conuaincus, & ſa Majeſté plainement inſtruite de mon intention; n'ayant Dieu, ce iour, borné mon pouuoir que de ſa crainte & amour, & de l'ẽuie qu'il ma dõné de biẽ faire, Ils feirẽt tant qu'ils perſuaderent le Roy de ſ'en aller, vingt & quatre heures apres que i'euſſe peu, mille fois ſi i'euſſe voulu, l'arreſter: mais ja à Dieu ne plaiſe que ie y aye iamais ſongé. Depuis ſon partement, craignant qu'ils ne precipitaſſent ſa Majeſté à quelque autre mauuais conſeil & aigreurs, I'ay receu Larcenal, la Baſtille, & les lieux forts

entre mes mains : I'ay fait ſceller les coffres de ſes finances, pour conſiner le tout entre les mains de ſa Majeſté, pacifique; tel que nous l'eſperõs rendre par nos prieres enuers Dieu, par l'interceſſion de ſa Saincteté, & de tous les Princes Chreſtiẽs; & pour ceſte ſignalee & non commune preuue de fidelité qu'il luy a pleu mettre entre mes mains: Ou ſi le mal cõtinue, i'eſpere par les meſmes moyens conſeruer enſemble & la Religion & les Catholiques; & les deſgager de la perſecution que leur preparoyent les confederez des Heretiques aupres du Roy.